



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION valant règlement de consultation Etude de gestion volumétrique sur les masses d'eau ayant une densité importante de plans d'eau

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Eric DUBOURGNOUX
Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 16 octobre 2020.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2. Procédure de passation

Consultation simplifiée, passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3. Objet de la consultation/Durée

Le prestataire retenu devra réaliser les prestations décrites dans le document technique joint en annexes, enveloppe allouée à l'étude 30 000 € TTC.



Le marché est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification.

4. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Valeur technique de l'offre (50%)
2. Prix (30%)
3. Délai de livraison et d'exécution (20%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5. Pièces constitutives de la consultation

Le présent dossier de consultation signée ainsi que le devis du prestataire.

6. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7. Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



8. Acomptes

- 50% à la remise du rapport de la phase 1 validée sur présentation d'une facture ;
- 50% au solde de l'étude et à la remise de l'ensemble des éléments de la prestation sur présentation d'une facture ;

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le vendredi **12 février 2021** à **12h00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

10. Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé,
- ✓ Son planning de réalisation à réception de la commande,
- ✓ Un document technique présentant les moyens mis à disposition pour effectuer l'étude, les références du prestataire sur ce type d'étude, une explication de la mise en œuvre de l'opération et la compréhension de l'opération,
- ✓ Un RIB,
- ✓ Le devis détaillé.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
Du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez